

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La 1^{ère} centrale « flotovoltaïque » de Nouvelle-Aquitaine mise en service

Mardi 6 octobre 2020



Il aura fallu tout juste un an à la première centrale « flotovoltaïque » de Nouvelle-Aquitaine pour commencer à capter l'énergie du soleil. En chantier depuis septembre 2019, cette centrale photovoltaïque flottante a été inaugurée le mardi 6 octobre 2020 à Saint-Maurice-la-Clouère (86).

Etaient présents pour le lancement de cette innovation technologique : Jacques Deschamps, nouveau président du Syndicat ÉNERGIES VIENNE, Laurent Doret, maire de Saint-Maurice-la-Clouère, Emmanuel Julien, président du directoire de SERGIES, et Sylvie Berhault, directrice générale de GSM.

Une production équivalente à la consommation de 700 foyers

Portée par SERGIES, filiale de SORÉGIÉS spécialisée dans la production d'énergies renouvelables, la réalisation de cette centrale est en effet une solution innovante de valorisation d'un espace artificialisé pour la production d'électricité verte. Cette centrale photovoltaïque flottante est construite sur l'ancienne carrière remise en eau de l'entreprise GSM. Son installation en milieu aquatique permet un gain de productivité, grâce au refroidissement naturel des panneaux photovoltaïques et à la réverbération des rayons lumineux sur l'eau. Ses panneaux photovoltaïques, fabriqués par VMH à Châtelleraut, sont entièrement démontables et recyclables.

Cette centrale produira plus de 3,3 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 700 foyers. Si tous les lacs artificiels de France, soit 300 km², se convertissaient au photovoltaïque, ils pourraient couvrir les besoins de 3 millions de foyers (chauffage et eau chaude sanitaire compris), soit l'équivalent de plusieurs réacteurs de centrales nucléaires.

- **Fabrication des modules photovoltaïques : VMH (Châtelleraut, 86)**
- **Voirie et réseaux, génie civil : Arlaud Irribaren (St-Maurice-La-Clouère, 86)**
- **Clôtures : Verrières jardins loisirs (Verrières, 86)**
- **Génie électrique, pose des structures et des modules : Bouygues Energies Services**
- **Fourniture des structures flottantes : Ako Industries**
- **Fourniture et pose des ancrages : Novanautic / Nautischaphe**

Les habitants de la communauté de communes, puis du département, ont été associés à ce projet grâce à un financement participatif citoyen, ouvert l'été dernier sur la plateforme Lumo, à hauteur de 150 000 euros. Rejoint par une centaine de souscripteurs, ce financement permet de donner une traçabilité à son épargne et de lui donner du sens, en investissant dans la production d'énergies bas carbone de son territoire.

Les chiffres clés

• Surface d'eau brute	4,5 ha
• Surface d'emprise de l'installation	3,9 ha soit 75% du terrain
• Puissance	2,87 MW
• Nombre de modules (0.99 m x 1.978 m)	7 992
• Energie annuelle produite	3 330 MWh/an
• Equivalence consommation électrique	700 foyers
• Economie de CO2 rejetés dans l'atmosphère	1 000 tonnes de CO2/an
• Coût total de l'opération	3 M€

A propos de SERGIES

SERGIES, entreprise du Groupe SORÉGIES, est le **premier producteur public d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine**. Créée en 2001 par la volonté des 265 communes adhérentes au Syndicat ÉNERGIES VIENNE, SERGIES met tout son savoir-faire au service des énergies vertes par l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisés, ainsi que par la promotion de la maîtrise de la demande en énergie.

Installée à Poitiers, SERGIES se positionne comme l'investisseur local qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

SERGIES compte déjà de nombreuses réalisations à son actif :

- **13 parcs éoliens** dont Le Rochereau, 1^{er} parc éolien du département de la Vienne (2008)
- Plus de **400 000 m² de panneaux photovoltaïques** exploités en toiture et au sol
- Des participations dans **3 unités de méthanisation agricole**

Ces réalisations permettent une production effective de **361 GWh/an** d'énergies renouvelables, qui représentent **43% de la consommation des clients résidentiels du territoire du Syndicat ÉNERGIES VIENNE**. Ce taux est à rapprocher de l'objectif de la loi sur la transition énergétique, qui est d'atteindre au niveau national, 32% d'énergie renouvelable en 2030.

SERGIES est une société par actions simplifiée ; son capital social de 10 100 010 € est détenu par SORÉGIES. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sergies.fr ou suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) !

Contact presse

Typhaine BUORS, responsable communication externe
typhaine.buors@soregies.fr - T / 05 49 89 34 06 - M / 06 10 73 65 25